

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA MATANIE**

**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité administratif de la Municipalité régionale de comté de La Matanie tenue le 11 octobre 2016 à 13 h 30 en la salle « Le Fleuve » de la MRC située au 2<sup>e</sup> étage du 158, rue Soucy à Matane.**

Présences :

MM. Réginald Desrosiers, maire de Sainte-Félicité  
Jérôme Landry, maire de Matane  
Jean-Roland Lebrun, maire de Saint-Adelme  
André Morin, maire de Grosses-Roches

Les membres présents forment le quorum sous la présidence de monsieur André Morin, préfet et maire de Grosses-Roches. Madame Line Ross, directrice générale et secrétaire-trésorière, ainsi que monsieur Olivier Banville, directeur général adjoint et directeur du service de l'aménagement et de l'urbanisme, sont aussi présents.

---

**Ouverture de la séance**

La séance est ouverte à 14 h.

La séance a été précédée de 13 h à 14 h d'une rencontre exploratoire avec Traversées de la Gaspésie (TDLG).

**Ordre du jour**

- 1- Ouverture de la séance et vérification du quorum;
- 2- Adoption de l'ordre du jour;
- 3- Démission du maire de Saint-Léandre, monsieur Jean-Pierre Chouinard;
- 4- Démission de madame Michèle Paquet au poste d'agente de concertation pour le comité Saines habitudes de vie COSMOSS;
- 5- Résultats de l'exercice d'évaluation pour le maintien de l'équité salariale;
- 6- Suivi – dossier Co.Mode Verte;
- 7- Projet A+ de la Maison des Familles de La Matanie;
- 8- Félicitations à la MRC de Kamouraska – Prix leadership municipal lors du gala des élus dans le cadre du 75<sup>e</sup> Congrès de la FQM;
- 9- Forum ACCORD Créneau d'excellence Récréotourisme, le 17 novembre 2016 à New-Richmond;
- 10- Autorisation de signature – Entente pour la fourniture de service-conseil en géomatique par la MRC de La Matanie à la MRC de Rimouski-Neigette;
- 11- Autorisation paiement – Groupe de géomatique Azimut – Production de données en vue de la migration à la nouvelle version GOnet 6 (municipalité);
- 12- Autorisation de prolongation – projet PDMF-2016-001;
- 13- Projet installation d'un ponceau à Saint-Jean-de-Cherbourg (résolution numéro 409-08-16) – Mandat pour la fabrication et l'installation de deux grillages;
- 14- Édifice de La Matanie :
  - 14.1 Demande de modification de bail;
  - 14.2 Estimation des travaux - amélioration locative;
  - 14.3 Autorisation achat – Équipements extérieurs (banc, panier à rebuts et support à vélos);
  - 14.4 Utilisation de la salle "Rivière-Bonjour";
- 15- Comité d'investissement;
- 16- Varia;
- 17- Fermeture de la séance.

## **RÉSOLUTION 545-10-16**

### **VÉRIFICATION DU QUORUM ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**CONSIDÉRANT QUE** la majorité des membres du comité administratif sont présents et prennent connaissance de l'ordre du jour proposé;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Jérôme Landry et résolu à l'unanimité :

**D'adopter** l'ordre du jour en ajoutant les sujets suivants au point Varia et en laissant celui-ci ouvert :

- a) Cartographie par drone – chemin du lac Matane;
- b) Développement économique FIDEL;
- c) Orientations budget.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **Démission du maire de Saint-Léandre, monsieur Jean-Pierre Chouinard**

Les membres du comité administratif prennent acte de la démission en date du 3 octobre 2016 de monsieur Jean-Pierre Chouinard et la vacance d'un poste au sein du comité administratif.

Le Conseil de la MRC de La Matanie procédera à la nomination d'un nouveau membre du comité administratif lors de la séance du 26 octobre prochain.

## **RÉSOLUTION 546-10-16**

### **DÉMISSION DE MADAME MICHÈLE PAQUET AU POSTE D'AGENTE DE CONCERTATION POUR LE COMITÉ SAINES HABITUDES DE VIE COSMOSS ET MESURES DE REMPLACEMENT**

**CONSIDÉRANT** la démission de madame Michèle Paquet du poste d'agente de concertation pour le comité Saines habitudes de vie COSMOSS, reçue le 8 septembre 2016, informant la direction générale de sa démission effective en fin de journée le 16 septembre 2016;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Réginald Desrosiers et résolu à l'unanimité :

**QUE** les membres du comité administratif de la MRC de La Matanie prennent acte de la démission de madame Michèle Paquet, la remercient pour les services rendus et lui souhaitent du succès dans ses projets;

**QUE** la directrice générale est mandatée afin de mettre en place les mesures de remplacement en fonction des orientations qui seront établies en collaboration avec le CLC et les bailleurs de fonds.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **Suivi dossier Co.Mode Verte**

Les membres du comité administratif sont informés de la demande de soutien et conviennent de tenir une rencontre en présence des partenaires intéressés afin de faire le point sur le dossier et informer le Conseil de la MRC.

### **Projet A+ de la Maison de la Famille**

Les membres du comité administratif sont informés de la demande de contribution financière pour fournir du matériel scolaire à *tous* les enfants du primaire du territoire mais sont d'avis que l'objectif du projet d'offrir aux élèves en milieux défavorisés devrait être maintenu tel qu'il existe depuis trois ans.

### **RÉSOLUTION 547-10-16**

#### **RÉSULTATS DE L'EXERCICE D'ÉVALUATION POUR LE MAINTIEN DE L'ÉQUITÉ SALARIALE**

**CONSIDÉRANT QUE** l'application de la *Loi sur l'équité salariale* date de novembre 2001 et la démarche de maintien réalisée aux cinq ans;

**CONSIDÉRANT** la démarche de maintien de l'équité salariale (résolution numéro 335-06-16) pour la MRC de La Matanie, en conformité avec les exigences de la *Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail*, exercice impliquant de constater les changements survenus dans l'organisation en ce qui a trait à la création de nouveaux postes, de nouvelles catégories d'emploi et aux modifications ayant été apportées aux emplois actuels ou à leurs conditions;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du comité administratif sont informés des résultats de l'évaluation du maintien réalisée par la firme Mallette et du premier affichage expliquant les résultats;

**CONSIDÉRANT QU'**à la suite de la comparaison des catégories d'emploi à prédominance féminine avec les catégories d'emploi à prédominance masculine selon deux méthodes (individuelle et globale) un poste requiert des ajustements, soit le poste de directrice gestion financière, responsable du transport et de l'évaluation foncière;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Jean-Roland Lebrun et résolu à l'unanimité :

**QUE** les membres du comité administratif autorisent le premier affichage des résultats de l'évaluation pour le maintien de l'équité salariale en date du 14 octobre 2016 et l'ajustement annuel de 7 007 \$, de même que le versement de l'ajustement salarial rétroactivement au 7 juillet 2016, plus intérêt au taux légal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **RÉSOLUTION 548-10-16**

#### **FÉLICITATIONS À LA MRC DE KAMOURASKA – PRIX LEADERSHIP MUNICIPAL ANNONCÉ DANS LE CADRE DU 75<sup>E</sup> CONGRÈS DE LA FQM**

**CONSIDÉRANT QUE** le 29 septembre 2016 dans le cadre du 75<sup>e</sup> Congrès de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) le prix *Leadership municipal*, mettant en relief des initiatives remarquables qui contribuent au développement local, a été remis à la MRC de Kamouraska dans le Bas-Saint-Laurent pour le projet *Enseigner Kamouraska* qualifié d'initiative unique au Québec visant à accroître les connaissances et la fierté des jeunes à l'égard du territoire;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Jérôme Landry et résolu à l'unanimité :

DE transmettre de chaleureuses félicitations à la MRC de Kamouraska, lauréate du prix *Leadership municipal* lors de la soirée hommage dans le cadre du Congrès annuel de la FQM.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **RÉSOLUTION 549-10-16**

#### **FORUM ACCORD CRÉNEAU D'EXCELLENCE RÉCRÉOTOURISME, LE 17 NOVEMBRE 2016 À NEW-RICHMOND**

**CONSIDÉRANT** l'invitation à participer au forum *Tendances et performance* organisé par le créneau Récréotourisme de la Gaspésie le 17 novembre 2016 à New-Richmond;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Jean-Roland Lebrun et résolu à l'unanimité :

**QUE** monsieur Olivier Banville, directeur général adjoint et directeur de l'aménagement et de l'urbanisme, ainsi que madame Valérie Landry-Cayouette, technicienne en récréotourisme, soient autorisés à participer au forum *Tendances et performance* organisé par le créneau Récréotourisme de la Gaspésie le 17 novembre 2016 à New-Richmond;

**D'autoriser** le paiement des frais d'inscription de 85 \$, plus les taxes, ainsi que le remboursement des frais de déplacements, d'hébergement et de repas sur présentation d'un rapport de dépenses avec pièces justificatives;

**QUE** les dépenses soient financées par le FDT.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **RÉSOLUTION 550-10-16**

#### **AUTORISATION DE SIGNATURE – ENTENTE POUR LA FOURNITURE DE SERVICE-CONSEIL EN GÉOMATIQUE PAR LA MRC DE LA MATANIE À LA MRC DE RIMOUSKI-NEIGETTE**

**CONSIDÉRANT QUE** la MRC de La Matanie possède l'expertise nécessaire en géomatique pour combler les besoins temporaires en service-conseil de la MRC de Rimouski-Neigette;

**CONSIDÉRANT QUE** la MRC de Rimouski-Neigette désire obtenir un service-conseil en géomatique sur une base temporaire;

**CONSIDÉRANT QUE** les parties ont manifesté leur intérêt à s'entendre pour permettre un service-conseil par la MRC de La Matanie;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du comité administratif de la MRC ont pris connaissance du projet d'entente établissant les modalités de la signature jusqu'au 31 décembre 2016;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Jérôme Landry et résolu à l'unanimité :

**QUE** le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

**QUE** le Conseil de la MRC de La Matanie autorise la signature d'une entente pour la fourniture de service-conseil en géomatique par la MRC de La Matanie à la MRC de Rimouski-Neigette se terminant le 31 décembre 2016;

**QUE** le préfet, monsieur André Morin, ainsi que la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Line Ross, soient et sont autorisés à signer ladite entente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **RÉSOLUTION 551-10-16**

#### **ÉVALUATION FONCIÈRE – AUTORISATION PAIEMENT – GROUPE DE GÉOMATIQUE AZIMUT – PRODUCTION DE DONNÉES EN VUE DE LA MIGRATION À LA NOUVELLE VERSION GONET 6**

**CONSIDÉRANT** la facture n° 7253 de *Groupe de géomatique AZIMUT inc.* :

Description		Total (\$)
SOLUTION D'INTÉGRATION ET DE DIFFUSION DES DONNÉES MIGRATION À LA NOUVELLE VERSION GOnet 2016		
11 Production de données en vue de la migration du projet à la nouvelle version GOnet 6 (11 municipalités)	250,00	2 750,00
Sous-total		2 750,00
T.P.S.		137,50
T.V.Q.		274,31
<b>Total</b>		<b>3 161,81</b>

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Jean-Roland Lebrun et résolu à l'unanimité :

**D'**autoriser le paiement de la facture n° 72530 à *Groupe de géomatique AZIMUT inc.* pour un montant total de 3 161,81 \$ taxes incluses, montant qui est ensuite refacturé à chaque municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **RÉSOLUTION 552-10-16**

#### **AUTORISATION DE PROLONGATION – PROJET PDMF-2016-001**

**CONSIDÉRANT** la demande de prolonger le délai pour la réalisation du projet PRMF-2016-001 dans le cadre du Programme de développement des milieux forestiers de la MRC;

**CONSIDÉRANT QUE** la résolution numéro 683-12-15 du comité administratif permettant d'obtenir une prolongation de six mois sur demande;

**CONSIDÉRANT QUE** le promoteur désire reporter, au printemps 2017, soit d'environ sept mois et demi, ses travaux de réfection de sentiers puisqu'il est en attente de d'autres sources de financement;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Réginald Desrosiers et résolu à l'unanimité :

**QUE** le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

**D'**autoriser la prolongation du projet PRMF-2016-001 dans le cadre du Programme de développement des milieux forestiers de la MRC jusqu'au 30 juin 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **RÉSOLUTION 553-10-16**

#### **PROJET INSTALLATION D'UN PONCEAU À SAINT-JEAN-DE-CHERBOURG (RÉSOLUTION NUMÉRO 409-08-16) – MANDAT POUR LA FABRICATION ET L'INSTALLATION DE DEUX GRILLAGES**

**CONSIDÉRANT** la résolution numéro 409-08-16 du comité administratif concernant le mandat pour la réalisation des travaux de réparation d'un ponceau à Saint-Jean-de-Cherbourg;

**CONSIDÉRANT QUE** le projet nécessite deux grillages troués;

**CONSIDÉRANT** la soumission de Métal en feuilles de Matane pour la fabrication de deux grillages troués (15 cm) avec tube pour grillage amovible, comprenant soudure, machinerie et installation, pour un montant de 1 008 \$, plus les taxes;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Jean-Roland Lebrun et résolu à l'unanimité :

**QUE** le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

**D'accepter** la proposition et de mandater Métal en feuilles de Matane pour la fabrication de deux grillages troués (15 cm) avec tube pour grillage amovible, comprenant soudure, machinerie et installation, pour un montant de 1 158,95 \$, taxes incluses, payable à partir du Fonds destiné à soutenir financièrement les activités de mise en valeur des ressources et des terres forestières (Fonds TPI).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **RÉSOLUTION 554-10-16**

#### **ÉDIFICE DE LA MATANIE - DEMANDE DE MODIFICATION DE BAIL**

**CONSIDÉRANT QUE** le bail est venu à échéance le 31 juillet 2016;

**CONSIDÉRANT QU'**une option de renouvellement de deux (2) ans est accordée à l'expiration de la durée du bail avec une majoration de 2, 5% du loyer, tel que convenu à l'article 2.2.2 du bail en vigueur;

**CONSIDÉRANT QUE** l'organisme a signifié son intention d'exercer l'option de renouvellement pour une période de deux (2) ans sans majoration pour lesdites années;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Jean-Roland Lebrun et résolu à l'unanimité :

**D'autoriser** le renouvellement du bail sans majoration jusqu'au 31 juillet 2018, toutes les autres clauses du bail demeurent, et d'autoriser la signature par le préfet et la directrice générale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **RÉSOLUTION 555-10-16**

#### **ÉDIFICE DE LA MATANIE – AUTORISATION ACHAT – ÉQUIPEMENTS EXTÉRIEURS (BANC, PANIER À REBUTS ET SUPPORT À VÉLOS)**

**CONSIDÉRANT** la résolution numéro 359-08-15 du comité administratif mandatant monsieur Olivier Banville afin de préparer une estimation des coûts relatifs à l'achat et l'installation d'un support à vélos et d'un banc extérieur;

**CONSIDÉRANT** la soumission du manufacturier Equiparc pour la fourniture d'équipements extérieurs (banc, panier à rebuts et support à vélos) pour un montant de 2 974, \$ plus les taxes;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Jean-Roland Lebrun et résolu à l'unanimité :

**D'accepter** la proposition et d'autoriser l'achat des d'équipements extérieurs (banc, panier à rebuts et support à vélos) pour un montant de 3 419,36 \$, incluant les taxes, à partir du budget 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **RÉSOLUTION 556-10-16**

#### **ÉDIFICE DE LA MATANIE – UTILISATION DE LA SALLE "RIVIÈRE-BONJOUR"**

**CONSIDÉRANT** la demande d'utilisation de la salle Rivière-Bonjour pour le tenue de formations dans le cadre du programme Officier d'opérations en sécurité incendie qui se tiendront les 8, 9, 29 et 30 novembre 2016;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Jérôme Landry et résolu à l'unanimité :

**D'autoriser** l'utilisation de la salle Rivière-Bonjour pour le tenue de formations dans le cadre du programme Officier d'opérations en sécurité incendie qui se tiendront les 8, 9, 29 et 30 novembre 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **RÉSOLUTION 557-10-16**

#### **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE – DÉFI OSENTREPRENDRE**

**CONSIDÉRANT QUE** dans le cadre du DÉFI OSENTREPRENDRE, il y a lieu de désigner le responsable local du volet Création d'entreprises pour la MRC de La Matanie;

**CONSIDÉRANT QUE** la MRC de La Matanie est l'organisme coordonnateur de la mesure STA en partenariat avec Emploi-Québec;

**CONSIDÉRANT QUE** l'un des objectifs spécifiques du PALÉE est d'identifier et de soutenir la relève entrepreneuriale;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Jean-Roland Lebrun et résolu à l'unanimité :

**QUE** le comité administratif accepte que le service de développement économique soit le responsable local du volet Création d'entreprises pour la MRC de La Matanie dans le cadre du DÉFI OSENTREPRENDRE.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **VARIA**

- a) Cartographie par drone – chemin du lac Matane
- b) Développement économique FIDEL
- c) Orientations budget

**RÉSOLUTION 558-10-16**

**CARTOGRAPHIE PAR DRONE – CHEMIN DU LAC MATANE**

**CONSIDÉRANT QU'**il est opportun d'obtenir la cartographie par drone pour le projet de chemin du lac Matane;

**CONSIDÉRANT** la fourniture ortho mosaïque du secteur avec une précision de 5 cm/pixel;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Jérôme Landry et résolu à l'unanimité :

**D'**autoriser le mandat aux arpenteurs Pelletier, Michaud, Bernard et Gaudreault pour la réalisation de la cartographie par drone pour un mandat de l'ordre de 5 000 \$ à même le budget du TNO.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION 559-10-16**

Il est proposé par monsieur Réginald Desrosiers et résolu à l'unanimité de fermer la séance. Il est 15 h 35.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(signé)

---

Le préfet  
André Morin

(signé)

---

La directrice générale et secrétaire-trésorière  
Line Ross, M.B.A.

*Je, soussigné, André Morin, préfet, ayant signé le présent procès-verbal, reconnaît et considère avoir signé toutes les résolutions qui y sont contenues.*

(signé)

---

*Le préfet  
André Morin*